

16-Politische Gemeinde Wilen

Charte d'un idéal de village



1. Contexte organisationnel

- a) Type d'organisation : commune de Wilen
- b) Taille de l'organisation : 9 personnes
- c) Domaine d'activité : Commune
- d) Site internet de l'organisation : www.wilen.ch

2. Objectifs

- a) Situation de départ : la commune de Wilen souhaite créer une « charte de village » comprenant un catalogue de valeurs. Ces dernières serviront de base pour les différents projets mis en place par la commune.
- b) Objectifs visés : l'objectif est de créer une charte décrivant les rapports « idéaux » entre les habitants de la commune. A l'origine, le projet est une « affaire de cœur » avec comme but la protection à long terme des générations futures. La charte favorise un climat de créativité et d'estime au sein de Wilen. Pour cela, différents projets sont mis en place comme la création d'une chanson, des fêtes du village, divers ateliers de création (couronnes de l'Avent), etc. La commune est composée de deux églises, deux écoles et plusieurs partis politiques ; il a une volonté d'établir une charte intégrant les valeurs importantes de chacun.

3. Déroulement

- a) Début du projet : juillet 2007, une charte a été établie comme base pour tous les projets réalisés par la commune. Ce charte énumère et définit les valeurs principales pour toutes les tranches d'âge des habitants de la commune de Wilen, soit : la solidarité, l'indépendance, la franchise, l'amabilité, l'estime, l'identification, le climat de paix, la tolérance, la durabilité, l'autolimitation, la considération et la responsabilité.
- b) Principales étapes :
 - 2007 : collecte d'idées et formation de groupes de travail pour la mise en place des projets
 - 2008 : lancement de divers projets concrets pour les habitants du village (décoration de tables, soirées cinéma, etc.)
 - 2009 : interviews de la population afin de récolter un feedback sur la charte et les projets réalisés
 - Janvier 2010 : modifications puis présentation de la charte aux habitants
- c) Fin du projet : janvier 2010 (présentation de la charte)

4. Moyens mis en œuvre

- a) Moyens financiers : montant exact du projet non communiqué. Cependant les frais relatifs au développement du village, tous projets confondus, se montent à CHF 20'000 (2008), CHF 38'000 (2009) et CHF 40'000 (budget 2010).
- b) Moyens non financiers : néant.

5. Résultats obtenus et résultats attendus

- a) Bénéficiaires : la population de Wilen, les commerçants, les églises, les écoles et toutes les associations en lien avec les projets réalisés. Les effets de certains projets se feront sentir à long terme (10 à 20 ans), il est donc difficile de les citer avec plus d'exactitude.
- b) Effets positifs/ négatifs constatés : cette charte a créé un « esprit » de village pour les habitants ainsi que ceux des communes voisines et a fait de Wilen un lieu d'identification. Cette charte de village a également contribué au bien être des habitants car selon eux, la qualité de vie n'est pas une question de croissance économique et de création de richesse. Selon eux, c'est uniquement là où l'on parvient à développer ses racines et en entretenant de bonnes relations de voisinages, que l'on peut trouver un sens et une vraie richesse de vie.
- c) Effets positifs attendus : le maintien et l'application de cette charte favorisera le bien être des habitants de Wilen et des communes environnantes ainsi que la qualité de leurs relations sur le long terme.
- d) Caractère réitérable/pérenne du projet : toutes les communes peuvent imiter ce projet dans la mesure où les rôles sont clairement définis et que la population participe à l'élaboration de la charte.

Dans le cas de Wilen, plus de 200 adultes et 60 élèves ont pris part au processus de création de la charte de village.

e) Autres étapes prévues : un projet se nommant « la qualité de vie par la proximité » est actuellement en cours d'élaboration (lancement officiel prévu le 2 janvier 2011)